



Le chiffre du mois :

- 16% d'émissions de carbone sur les activités du Groupe VELUX en 2023

C'est l'un des chiffres clés du nouveau rapport de développement durable 2023. Les émissions de carbone du Groupe VELUX ont reculé de 16% par rapport à l'année précédente. Cela s'explique notamment par l'utilisation de solutions énergétiques de pointe pour améliorer l'efficacité énergétique sur certains sites industriels et par les efforts déployés pour acheter et mettre en œuvre des matériaux à plus faible teneur en carbone utilisés dans les produits VELUX.

Autre chiffre marquant : le Groupe VELUX **utilise désormais 100 % d'électricité verte** grâce à des installations photovoltaïques sur sites (y compris en France), à une combinaison de contrats à long terme d'achat d'électricité renouvelable (Power Purchase Agreement - PPA), et d'achats de certificats d'électricité renouvelable.